



Civilisations

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

41 | 1993

Mélanges Pierre Salmon II

La campagne arabe : notes marginales

Frans Bontinck



Édition électronique

URL : <http://civilisations.revues.org/1723>

DOI : [10.4000/civilisations.1723](https://doi.org/10.4000/civilisations.1723)

ISSN : 2032-0442

Éditeur

Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1993

Pagination : 361-375

ISBN : 2-87263-094-5

ISSN : 0009-8140

Référence électronique

Frans Bontinck, « La campagne arabe : notes marginales », *Civilisations* [En ligne], 41 | 1993, mis en ligne le 30 juillet 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://civilisations.revues.org/1723> ; DOI : [10.4000/civilisations.1723](https://doi.org/10.4000/civilisations.1723)

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Tous droits réservés

La campagne arabe : notes marginales

Frans Bontinck

- 1 La campagne menée par l'Etat Indépendant du Congo durant les années 1892-95 contre les "Arabes", dominant la partie orientale de son territoire, a eu des conséquences dont on ne saurait guère surestimer l'importance. A l'occasion du centenaire de ses débuts, je me suis proposé d'apporter quelques éclaircissements sur deux sources historiques qui s'y rapportent.
- 2 La première, matérielle, n'est autre qu'une belle coupe à inscriptions et décorations arabes, sans doute prise en butin après la défaite de Sefu au combat de Chige, le premier de la campagne (23 novembre 1892). La deuxième source, écrite celle-ci, est une lettre du capitaine Scheerlinck adressée de Lusambo, le 3 novembre 1893, à un certain "Henri". L'éditeur de cette lettre n'ayant pas identifié ce destinataire, j'essayerai de le faire ; en outre, je lirai un passage de la même lettre estimé "illisible" ; enfin j'apporterai quelques précisions sur le factorien américain mentionné dans la lettre.
- 3 Ces notes critiques mineures se situent dans le prolongement des publications de notre collègue à l'honneur, relatives à la présence arabe aux Stanley Falls avant la campagne.



Une coupe arabe, butin de guerre ?

- 4 Il y a une douzaine d'années, mon confrère, le p. Herman De Vloo, missionnaire à Tshofa (Kasai oriental), "découvrit" au village Kiofwe, dit aussi Ngongo Tshofwe et situé à quelque 12 km. de la rive droite de la haute Lumami, une coupe en laiton indubitablement de fabrication arabe. Haute de 12 cm., ayant un diamètre de 5 cm. à la base et de 8 cm. à l'ouverture, la coupe a quelque peu perdu son ancien éclat et aussi sa forme régulière. Toute la surface extérieure est finement ciselée et, en outre, porte une double inscription en lettres arabes.
- 5 D'après les informations fournies par le p. De Vloo, la coupe était conservée dans la maison du catéchiste de Kiofwe ; l'épouse de celui-ci l'avait héritée de ses parents, lesquels la détenaient de leurs parents. Ni le catéchiste, ni les villageois ne purent donner des informations sur la venue de la coupe au village.
- 6 La coupe m'ayant été confiée en juin 1989, je m'adressai pour la lecture des inscriptions arabes au Prof. Urbain Vermeulen, arabisant de l'Université d'Etat de Gand. Celui-ci eut la bonté de m'en communiquer la transcription et la traduction néerlandaise. Il s'agissait d'une même phrase, répétée deux fois et signifiant : "De ceci (de la coupe) sortent deux choses bienfaites : une bonne santé et l'assouvissement".
- 7 Si la valeur intrinsèque de la coupe semble plutôt modeste, son intérêt historique mérite qu'elle soit replacée dans le contexte de la campagne arabe.
- 8 Des sources écrites narratives concernant ladite campagne permettent d'avancer, sur la provenance de la coupe, une hypothèse paraissant très probable. Il s'agit en premier lieu de l'ouvrage du Dr. Sidney L. Hinde, *The Fall of the Congo Arabs*, Londres, 1897¹. La deuxième source constitue également un témoignage de première main, celui du commandant Oscar Michaux : *Au Congo. Carnet de Campagne*, Bruxelles, 1907². Les deux

ouvrages sont pourvus de bonnes cartes de la région permettant de situer les événements dans le temps et dans l'espace³.

- 9 L'occasion des hostilités fut la défection, le 12 septembre 1892, en faveur de l'Etat Indépendant du Congo d'un puissant auxiliaire des Arabes, nommé "Gongo Lutete", qui avait sa capitale sur la rive gauche de la Lumami. Son origine ethnique reste sujette à discussion (Tetela, Kusu, Songye ?) mais l'orthographe de son surnom ne fait pas de doute. A la graphie Lutete (d'origine Kongo ?) doit se substituer Leteta, qui signifie : le Vagabond, celui qui circule partout pour razzier des esclaves pour son patron, Tippo Tip. Quant à Gongo, il ne s'agit pas d'un nom mais d'un titre honorifique, constitué du reduplicatif de *ngo*, Léopard, et au sens dérivé : chef. *Ngo-ngo* (*ngongo*) signifie donc simplement : le grand léopard, le Grand Chef.
- 10 Maîtres du Manyema et de l'entre-Lualaba-Lumani, les Arabes et Arabo-Swahili ne pouvaient laisser impuni la trahison du *ngongo* Leteta. Comme les autorités de l'Etat Indépendant du Congo refusaient de le leur livrer, un des fils de Tippo Tip, du nom de Sefu ben Hamed ben Mohammed⁴, décida de traverser la Lumami à une soixantaine de kilomètres en amont de Ngandu. A cet effet, Sefu rassembla ses forces sur la rive droite, au grand village de Dibwe. Le chef local des Bekalebwe, "un grand bel homme dans la force de l'âge" (Michaux), dut mettre ses guerriers à la disposition des Arabes. Le village du *ngongo* Tshofwe, l'actuelle Kiofwe où sera conservée la coupe arabe, fut lui aussi entraîné dans les hostilités.
- 11 En effet, le 27 octobre 1892, le lendemain de leur arrivée au village de "Goimuyasso" (Ngoyi Muyasa) sur la rive gauche de la Lumami, le Dr. Hinde et le lieutenant Scheerlinck apprirent par leurs éclaireurs que deux chefs, établis de part et d'autre de la rivière, à cinq ou six heures en aval, avaient reçu l'ordre de Sefu de tenir prêtes toutes leurs pirogues pour la traversée de ses troupes. D'après Hinde (p. 98), ces deux chefs riverains étaient "Gongo Muchufa" et "Nyan Gongo". Il ne fait pas de doute que le *ngongo* Mu-chufa (graphie anglaise à prononcer : Tshufa) est à identifier avec le chef du village Kiofwe, Tshofwe, qui à présent se trouve à une douzaine de kilomètres de la rive droite de la Lumami. Comme tant d'autres villages de la "Bantuphonie", le premier village ("Gongo Muchufa") était désigné du titre de son chef, in casu le *ngongo* Tshofwe (variante de Tshofa, Chufa). Selon la carte de Hinde, ce village (écrit fautivement : Gongo Muchaffa) se trouvait tout près de la rive droite de la Lumami. En face, sur la rive opposée, on lit : "Nyangongo", juste en amont du confluent de la Lurimbi (Ludimbi). Le toponyme "Nyangongo" (orthographié fautivement "Nyan Gongo" par Hinde) est encore conservé de nos jours dans le nom de la chefferie des Bekalebwe-Yangongo. Remarquons que "Nyangongo" se décompose en : *nya* (particule du génétif *a*, avec le préfixe *y*, à traduire par de, du, etc.) et *ngongo* (chef) ; le toponyme peut donc se traduire par : (village, sous-entendu) du *ngongo*. Comme les deux localités, de part et d'autre de la Lumami, avaient un chef portant le même titre (*ngongo*), on précisait celle de la rive droite en ajoutant un déterminatif : Tshofa, précédé de *m u* : à Ngongo mu Chufa signifie le chef-lieu à Tshofa⁵.
- 12 Le 2 novembre, Hinde et Scheerlinck obtinrent la confirmation des renseignements reçus quelques jours auparavant : "Gongo Muchufa" avait rassemblé ses pirogues pour la traversée de Sefu et de ses hommes vers la rive gauche de la Lumami. Voulant empêcher ce passage, Hinde se mit sans délai en marche. Après six heures, il parvint au village où se ferait la traversée ("ferry village"). Le lendemain, le chef de Nya Ngongo vint lui rendre visite. Hinde le décrit comme un bel homme, bien musclé, d'une taille de plus d'un mètre quatre-vingt. Hinde lui demanda d'apporter des vivres mais le chef refusa : il n'ignorait

- pas que les Arabes se trouvaient sur la rive opposée, prêts à traverser. Hinde eut alors recours à la manière forte. A un coup de sifflet, ses hommes encerclèrent le chef et ses conseillers et les capturèrent. Les prisonniers ne furent libérés qu'après avoir promis de ravitailler Hinde et ses soldats.
- 13 Sans doute, l'arrivée imprévue de Hinde au village de la traversée empêcha-t-elle Sefu de passer la Lumami à cet endroit. Il se rendit donc un peu en aval du confluent de la Lula, à quelques kilomètres de l'actuelle Tshofa. Là, sa traversée de la Lumami ne rencontra aucune résistance. Sefu établit deux *bomas* (forts palissadés), un petit précédent un grand, à une centaine de mètres de la rive gauche. Michaux désigne l'endroit comme Chige alors que le Dr. Hinde l'écrit Jigge.
- 14 A son arrivée à Ngandu le 18 novembre, le commandant Michaux y trouva le chef du poste d'Etat, Duchesne, et son adjoint Prégaldien⁶. Le 21, vers 6 h. du soir, le *ngongo* Leteta informa Michaux que Sefu passait la Lumami à environ deux jours de marche en amont de Ngandu. Immédiatement, Leteta partit avec ses guerriers vers la tête de pont arabe. Le lendemain, au point du jour, les trois officiers belges se mirent eux aussi en route, accompagnés d'une centaine de soldats de choix.
- 15 Vers le soir de ce 22 novembre, après une marche accélérée de douze heures, Michaux fit sa jonction avec Leteta, auquel s'étaient joints Lumpungu, chef des Songye, le chef des Bala à Kolomoni et une quarantaine de miliciens de la Force Publique sous les ordres de deux gradés de Sierra Leone, Albert Frees et Benga. Durant la nuit la pluie ne s'arrêta pas de tomber, mouillant les fusils à piston des troupes auxiliaires, tant des Arabes que des Européens. Michaux décida de profiter de cette aubaine.
- 16 Le 23 novembre au matin, la pluie cessa. Les rives de la Lumami ayant été occupées par ses alliés congolais, tant en amont qu'en aval de Chige, Michaux lance l'attaque. Par une brèche pratiquée dans la palissade par Benga, les assaillants s'engouffrent dans le *boma* de front. Pris de panique, les défenseurs s'enfuirent, mais la Lumami leur barre la retraite, alors qu'en amont et en aval des *bomas*, la forêt est tenue par les hommes des chefs ralliés à l'Etat. Les Arabes n'ont qu'une éventuelle issue : la rivière. Ils s'y jettent, mais cent-quarante fusils à tir rapide continuant à leur envoyer une grêle de balles. Trouvèrent ainsi la mort ou se noyèrent les principaux chefs arabes, parmi lesquels le fils de Sefu, et plus de 3.000 de leurs hommes.
- 17 Ne disposant pas de pirogues pour traverser la Lumami et poursuivre les ennemis en déroute, Michaux, ce même 23 novembre, reprit le chemin vers Ngandu. Il campa en route et le lendemain, il rentra dans la capitale de Leteta. Quatre jours plus tard, Michaux passa à l'offensive. Traversant la Lumami, le 1^{er} décembre, il occupa dans la zone arabe le village abandonné de Dibwe. Mais le chef revint chez lui, faisant sa soumission à l'Etat. D'après ses dires, les fuyards étaient repassés par Dibwe et l'avaient pillé.
- 18 Quant au sort du village de Ngongo mu Tshofa (Gongo Muchufa), nous l'ignorons. Les villageois avaient été forcés, eux aussi, à prêter leur concours aux Arabes ; sans doute, ont-ils profité de la débâcle de ces derniers pour s'indemniser des pertes subies en hommes et en biens (pirogues).
- 19 La coupe arabe conservée soigneusement au village du *ngongo* Tshofwe, l'actuelle Kiofwe, a fait partie très probablement du butin pris à l'ennemi en déroute. Finement travaillée, elle servait à quelque riche trafiquant arabe. Même si nous ignorons le nom de son propriétaire qui l'avait amenée au cœur de l'Afrique, elle constitue à mon avis un rare

vestige matériel rappelant le combat de Chige, prélude de la campagne anti-arabe déclenchée il y a cent ans⁷.

La lettre de Scheerlinck (3 novembre 1893)

Le destinataire

- 20 Si les mémoires du Dr. Hinde nous permettent de remettre la coupe de Kiofwe (Tshofwe) dans son contexte historique, le même ouvrage nous fournit aussi des renseignements précieux sur l'exécution du *ngongo* Leteta, dix mois après le combat de Chige. En effet, le 14 septembre 1893, un tribunal militaire, siégeant au poste d'Etat de Ngandu Kitenge, condamna à mort le principal auxiliaire des forces de l'Etat Indépendant du Congo. Ce tribunal fut présidé par le lieutenant Scheerlinck, ses assesseurs étant les lieutenants J. Duchesne et A. Lange. Le procès-verbal du jugement et de l'exécution le lendemain matin, n'a pas (encore) été retrouvé, mais nous possédons deux rapports du 29 septembre 1893, adressés par Duchesne et Lange au Commissaire du district du Lualaba, Cyriaque Gillain⁸. D'autres documents, publiés également par Aug. Verbeken, nous aideront à éclaircir la lettre de Scheerlinck écrite six semaines après l'exécution⁹. Le troisième de ces documents est une lettre de Dhanis, commandant en chef de la campagne arabe, au Commissaire Gillain. Elle n'est pas datée¹⁰. Pourtant sa datation ne pose pas de problèmes. En effet, Dhanis écrit : "J'envoie demain le Dr. (Hinde, à Ngandu) avec ordre à Duchesne de rester sur le statu-quo. Gongo sera immédiatement remis en liberté... Son (fusil) express lui sera rendu, ses chanteuses, etc. de même". La lettre a donc été écrite la veille du départ de Hinde de Nyangwe à Ngandu où Duchesne avait commis la "bêtise incommensurable" d'arrêter Leteta et de le spolier de ses biens. Ecoutons Hinde : "Taking twelve men and two hundred's of Lutete's people under a petty chief namend Kitenge, I started at five o'clock in the morning of September the 11th. Six days' rapide marching... brought us to Ngandu – too late however to save our brave and faithful ally, who had been shot forty-eight hours before our arrival" (p. 207-208). La lettre de Dhanis est donc du 10 septembre ; un post-scriptum, "Nyangwe le 12 septembre au matin", indique qu'elle fut expédiée à Gillain ce jour-là.
- 21 L'exécution du *ngongo* Leteta fut très durement désapprouvée par Dhanis. Il infligea un blâme officiel à Duchesne, à ses yeux le principal coupable, et le punit de deux mois de retenue de traitement. Quant à Scheerlinck, le président du tribunal militaire, il reçut lui aussi un blâme de la part de Dhanis. En outre, celui-ci retint le brevet par lequel, le 1^{er} mai 1893, Scheerlinck avait été promu au rang de capitaine, et cela dans l'intention de renvoyer ce document au gouverneur général à Boma.
- 22 Nous connaissons la réaction de Scheerlinck à ces sanctions grâce à sa lettre datée de "Lusambo, le 3 novembre 1893"¹¹. Elle relate le fait que Scheerlinck, arrivé à Lusambo le 20 octobre en vue de s'y embarquer pour Léopoldville (d'où il descendrait à Boma pour rentrer en Europe, son terme de trois ans étant expiré), avait manqué le *stern-wheeler* "Stanley" reparti cinq jours plus tôt. Cet accroc prolongerait son terme de trois mois. Sur ce, arriva, à bord du "Princesse Clémentine", steamer de la S.A.B. (Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo), l'Inspecteur d'Etat, Paul Le Marinel. Celui-ci chargea Scheerlinck d'une palabre dans la Sankuru ; en outre, il devrait se rendre, via Luebo, à Luluabourg où on lui confierait des collections ethnographiques pour le Pavillon congolais de l'Exposition Internationale d'Anvers, prévue pour 1894. Le départ de

Lusambo étant fixé au 4 novembre 1893, Scheerlinck, la veille, écrivit une lettre dans laquelle il justifiait la "suppression de notre allié (nominal) au combat".

- 23 H. Installé, l'éditeur de cette lettre adressée à "Mon cher Henri", s'est contenté de noter que le destinataire (Henri) se trouvait en Belgique et que, par conséquent, il ne pouvait pas s'agir de Josué Henry, qui "à cette époque était activement impliqué dans la campagne arabe"¹².
- 24 En vue d'identifier "Henri", dégageons quelques traits de son "portrait" tels qu'ils se retrouvent dans la lettre.
- 25 – Henri est dit "l'ami" de Scheerlinck, celui-ci le tutoie et l'apostrophe : *Mon* cher Henri, impliquant une certaine familiarité.
- 26 – Henri est un militaire belge en bons rapports avec le Commandant Baele, qui en 1893 faisait partie du 7^e régiment de ligne, régiment auquel Scheerlinck appartenait également¹³.
- 27 – Henri était un ancien "Africain" qui connaissait parfaitement les postes d'Etat, les rivières, les régions, etc. du Congo sans que Scheerlinck ait besoin d'ajouter des précisions géographiques. De même, Henri n'avait pas besoin qu'on lui présente les personnes mentionnées dans la lettre : Duchesne, Piedboeuf, Le Marinel (sans préciser qu'il s'agissait de Paul et non de son frère Georges).
- 28 – Henri sait également que l'Exposition d'Anvers comportera une section de l'E.I.C. (Léopold II l'ouvrira le 12 juin 1894).
- 29 De ces éléments "biographiques" et du prénom même du destinataire, on peut déduire que celui-ci n'était autre que le lieutenant Henri Avaert (1851-1923). Détaché du 5^e régiment de ligne, Avaert s'était embarqué pour le Congo le 15 août 1882, en compagnie de Camille Coquilhat. Pour des raisons de santé, il dut rentrer en Belgique à la fin de l'année suivante. Trois ans plus tard, il retourna au Congo (mars 1886). De nouveau, son terme fut très bref : en mai 1887, il rentra au pays natal. Son troisième terme débuta en septembre 1888 et se termina en octobre 1889. Il ne retournera plus au Congo mais il continuera à s'y intéresser activement et à le défendre contre les accusations anglaises. Estimant que l'ouvrage du Dr. Hinde, *The Fall of the Congo Arabs*, constituait dans son ensemble une bonne défense de l'E.I.C. contre ses adversaires, les milieux congophiles songèrent immédiatement à le traduire. Avaert assumait la direction de cette traduction¹⁴.
- 30 Ainsi la carrière d'Henri Avaert, tant avant qu'après novembre 1893, confirme que Scheerlinck s'était adressé à lui. Son ami neutraliserait les "vexations qu'il subit" (au Congo) et qu'on "se prépare à continuer assez loin" (jusqu'en Belgique). Scheerlinck termine sa lettre en manifestant sa crainte d'une expulsion de l'armée belge : "J'espère que je sois encore au 7^e (régiment de ligne) ; si ça n'est pas, je reproche de ne pas avoir fait de démarches". Scheerlinck a omis ici un pronom personnel : a-t-il voulu écrire : "je *me* reproche de ne pas avoir fait de démarches" (en Belgique, pour éviter cette disgrâce) ou bien : "je *te* reproche...". Il me semble que la première supposition soit la plus plausible. En effet, sa lettre constitue précisément une démarche tardive de Scheerlinck. Celle-ci lui fut inspirée sans doute par Paul Le Marinel, qui avait connu Avaert tant au Congo qu'en Belgique et qui approuvait sa conduite dans l'affaire de Leteta.

Le passage barré

- 31 Après avoir notifié à son correspondant qu'il a été promu capitaine le 1^{er} mai mais qu'il est sans le brevet de sa nomination, en attendant les décisions supérieures, Scheerlinck écrit : "Je suis tranquille pour l'avenir". Il ajoute alors dans la marge de la quatrième (et dernière) page de sa lettre : "Mr. (texte barré) me donne raison quant à l'exécution (de Leteta) et me donnera encore plus raison après le prochain courrier du Lualaba, annonçant la défaite des arabes de Kabambarra... Un courrier arrivera d'ici peu annoncer la défaite des arabes".
- 32 H. Installé, l'éditeur de la lettre, a estimé que le passage barré est "illisible". Il l'est sans doute, mais le contexte montre que le Monsieur qui approuve Scheerlinck quant à l'exécution de Leteta et qui l'approuvera encore davantage lors de l'arrivée prochaine du courrier de Lualaba annonçant la défaite des Arabes, se trouvait alors à Lusambo. Cet agent n'est autre que celui que Scheerlinck au début de sa lettre nomme : "Monsieur l'Inspecteur Lemarinel". Dans le nom barré nous distinguons, par leur hauteur, les lettres 1,I,L,1 (l'Inspecteur Lemarinel). Après deux termes au Congo (1885-88 ; 1889-92), Paul Le Marinel (l'orthographe de Scheerlinck est défectueuse) y retourna en qualité d'Inspecteur d'Etat ; son autorité s'étendait aux districts du Stanley Pool, du Kwango, du Kasayi et du Lualaba¹⁵.
- 33 Il s'agissait donc d'un personnage très haut placé dont l'approbation tranquillisait Scheerlinck "pour l'avenir".
- 34 Pourquoi est-ce que Scheerlinck a rendu son nom illisible ? Se méfiant de certaines indiscretions (censure de correspondances), Scheerlinck n'a pas voulu compromettre l'Inspecteur d'Etat. Aussi, au moment de glisser la lettre dans l'enveloppe, a-t-il barré soigneusement son nom. La lettre a été pliée à la hâte avant même que l'encre étendue sur le titre et le nom ne soit séchée ; aussi la longue tâche se retrouve-t-elle sur la page trois.

Le factorien américain

- 35 La veille de son départ, Scheerlinck écrivait : "Demain 4 courant, je pars avec Monsieur l'Inspecteur Lemarinel... avec le SS "Princesse Clémentine". Je suis chargé de faire une palabre dans le Sankuru où des indigènes sont hostiles au factorien américain".
- 36 Dans sa note 6, H. Installé écrit : "Selon toute probabilité, il s'agit de l'Américain Uncles qui avait à Mukikamu ou Bena Lubudi (à l'embouchure de la Lubudi) un établissement pour le traitement du caoutchouc. Il était un agent de la S.A.B. pour ce poste". Mukikamu doit se comprendre comme : *m u* (à) Kikamu.
- 37 H. Installé se réfère à deux ouvrages du p. Marcel Storme. L'historien des débuts des missions scheutistes au Kasayi a trouvé le nom du factorien américain, "Uncles", dans le récit de voyage de son frère Constant De Deken, *Deux ans au Congo*, Anvers, 1902. "24 janvier (1893)... Nous stoppons à la factorerie de Bena-Lubudi, desservie par un américain, M. Uncles, qui pour exploiter le caoutchouc, a fait venir du Brésil huit ouvriers habitués à ce travail"¹⁶.
- 38 Le p. Jérôme Van Aertselaer, supérieur général de Scheut, qui était du même voyage, nous informe que la factorerie de Bena-Lubudi se trouvait sur la rive gauche de la Sankuru, un

peu en amont du confluent de la Lubidi, à mi-chemin entre Bena-Bendi (à l'embouchure de la Sankuru) et Lusambo. Il ne mentionne pas le nom du gérant américain, mais il précise que celui-ci avait amené des hommes du Nicaragua et de la Jamaïque pour l'aider dans ses plantations et la récolte du caoutchouc¹⁷.

- 39 Un journaliste américain, Frank Vincent, visita la factorerie de son compatriote vers la fin du mois de mai 1893. Vincent ne mentionne pas son nom, mais il précise qu'il était arrivé en septembre de l'année précédente avec dix Noirs de la Jamaïque et quelques espagnols de Nicaragua et Costa Rica¹⁸.
- 40 Complétons ces données par un rapport rédigé le 9 juillet 1892 par Richard Mohun, Consul des Etats-Unis à Boma. Ce rapport donne le nom correct du gérant de la S.A.B., à savoir Warren C. Unckless. Originaire de New York, il avait résidé longtemps au Costa Rica où il avait acquis une large expérience dans la culture du café et dans l'exploitation du caoutchouc¹⁹.
- 41 Unckless s'était embarqué sur le "Lulu Bohlen" à Anvers le 5 juin 1892 et était arrivé à Boma le 2 juillet avec dix coupeurs de caoutchouc, originaires de Costa Rica et Nicaragua.
- 42 "Les indigènes ... hostiles au factorien américain" avec lesquels Scheerlinck fut "chargé de faire une "palabre" n'étaient pas des Songo Mano mais des Kuba, contrairement à une affirmation générale de Vincent²⁰.
- 43 Le fait que la lettre de Scheerlinck a été retrouvée parmi les papiers de sa famille laisse supposer qu'elle ne fut jamais expédiée. Le Gouverneur général Wahis qui avait diminué de moitié la sanction financière infligée à Duchesne, n'a pas annulé la promotion de Scheerlinck au rang de capitaine. Scheerlinck rentra en Belgique par le steamer hollandais "Afrikaan" qui arriva à Rotterdam le 15 avril 1894, plus de huit mois après l'expiration de son terme. Il reprit sa place dans le 7^e régiment de ligne, mais cinq ans plus tard, il repartira pour l'Afrique.

NOTES

1. Une traduction française, sous la direction du Capitaine Commandant Henri Avaert, parut sous le titre *La Chute de la domination des Arabes du Congo*, Bruxelles, 1897. *La Préface des Traducteurs*, signée par Avaert, est datée : Vilvorde, mai 1897.

2. La première édition (Bruxelles, 1907, 397 p.) fut suivie d'une deuxième, Namur, 1913, 413 p. J'ai utilisé cette deuxième édition.

3. Pour le déroulement détaillé de la campagne arabe, on peut se référer entre autres à F. FLAMENT e.a., *La Force Publique de sa naissance à 1914*, Bruxelles, 1952 ; combat de Chige : p. 221-225.

4. Sur Sefu, cfr. M. COOSEMANS, *Biogr. col. belge*, II, col. 843-847.

5. A propos du préfixe *nya*, citons l'ethnonyme Banyarwanda (les Rwandais) qui se compose de préfixe pluriel *b a*, du possessif *nya* et du nom Rwanda (Banya-Rwanda) : les gens du Rwanda. Cfr aussi les toponymes voisins : Nya Kagunda, Nya Kalembe, Nya Lukemba. Ailleurs, par ex. chez les Budja, le préfixe se rencontre sous la variante : *ya*. Ainsi Yambuku, Yalosemba, etc. Voir G. HULSTAERT, *Ya-namen*, dans *Aequatoria*, III (1940) 1, p. 22, col. B.

6. Cfr M. COOSEMANS, *Albert Duchesne (1865-94)*, B.C.B., II, col. 303-305 ; M. COOSEMANS, *Pierre Prégaldien (1863-93)*, B.C.B., II, col. 787-789.
 7. La coupe est actuellement conservée à Kinshasa parmi les *realia* de la bibliothèque africaine du Scolasticat scheutiste.
 8. A. VERBEKEN, *A propos de l'exécution du chef Gongo-Lutete en 1893*, dans *Bull. Séances Acad. Royale Sciences Col*, II (1956), p. 938-950.
 9. A. VERBEKEN, *A propos de l'exécution... Note complémentaire*, dans *Bull. ARSC*, III (1957), p. 828-834.
 10. M. LUWEL, *Inventaire Papiers Cyriaque Gillain, Lieutenant Général (1857-1931)*, Tervuren, 1964, p. 17, n° 36 ; texte : *Bull. ARSC*, III (1957), p. 832-834.
 11. H. INSTALLE, *Une lettre inconnue du lieutenant Jean-Désiré Scheerlinck relative à l'exécution de Gongo Lutete*, dans *Africa-Tervuren*, XXVI (1980), 4, p. 93-97.
 12. *Ibid.*, p. 95, n. 3.
 13. *Ibid.*, p. 97, n. 23 : notice biographique sur Constantin J.-B. Baele.
 14. Cfr *Le mouvement géographique*, XIV (1897) n° 16 (16 avril), col. 185-189. Cfr aussi *Les accusations de sir Ch. Dilke a la Chambre des Communes (2 avril 1897)* : *ibid.*, col. 188-190. Notice biographique d'Avaert : BCB, V, col. 20-24. Lettre du lieutenant Avaert à Coquilhat, Banana, 5 septembre 1883 : C. COQUILHAT, *Sur le Haut-Congo*, Bruxelles, 1888, p. 487-503. Portrait d'Avaert : p. 491.
 15. R. CAMBIER, *Paul Le Marinel*, BCB, I, col. 664-670.
 16. Une première impression, sous le même titre et chez le même imprimeur-éditeur Clément Thibaut, Anvers, avait paru en 1900. Le texte néerlandais : *Twee jaren in Congoland*, Antwerpen, 1902, et *Twee jaar in Congo*, Antwerpen, 1952. Le texte cité se trouve dans *Deux ans au Congo*, Anvers, 1902, p. 65. Le nom "Uncles" se rencontre aussi p. 166-167.
 17. Lettre de J. Van Aertselaer, Lusambo, 10 février 1893 : *Missions en Chine et au Congo*, II (1892-94), p. 284-286.
 18. F. VINCENT, *Actual Africa or the Coming Continent*, Londres, 1895, p. 455-456.
 19. F. BONTINCK, *Aux origines de l'Etat Indépendant du Congo. Documents tirés d'Archives Américaines*, Louvain-Paris, 1966, p. 439, n. 130.
 20. "Near the factory are many large villages of the Bakubas, who are generally a very peaceable, well-disposed people, in this respect differing entirely from the Basongos on the north bank, who are savage and intractable and constantly at war with the Bakubas" : F. VINCENT, *Actual Africa*, o.c, p. 456. D'après la notice biographique de Scheerlinck (BCB., I, col. 821 : "Il accompagna Paul Le Marinel dans un raid contre les Bakubas". La notice reprend E. JANSSENS – A. CATEAUX, *Les Belges au Congo. Notices biographiques*, Anvers, 1911, t. II, p. 207 : "En novembre... Scheerlinck conduit une expédition militaire contre les Bakuba du Lubudi, un affluent du Sankuru".
- J. VANSINA, *Du royaume Kuba au "territoire des Bakuba"*, dans *Etudes congolaises*, XII (1969) 2, p. 11 : "En janvier 1893, l'Américain Uncles fonda une station près de Bokila, où travaillaient huit caboclos brésiliens pour recueillir du caoutchouc". Vansina ne fournit pas de précisions sur la "palabre" à régler par Scheerlinck en novembre 1893. Bokila était un "des postes construits par Unckless sur les deux rives de la Sankuru et commandés chacun par l'un des Brésiliens. La sève laiteuse, récoltée par des indigènes dans des calebasses, est transporté au laboratoire central" (de Bena Lubudi). DE DEKEN, *Deux ans*, o.c., p. 166.

RÉSUMÉS

The campaign conducted by the Congo Free State from 1892-1895 against the 'Arabs', who dominated the western part of its territory, had important consequences. Now, at the centenary of the beginning of this campaign, it is time to shed light on two relevant historical sources of this campaign.

The first is a beautiful cup with Arab inscriptions and decorations, no doubt taken as booty after the Sefu defeat at the battle of Chige, the first of the campaign (23 November 1892).

The second source, this time written, is a letter from Captain Scheerlinck, sent from Lusambo, on November 3rd 1893, to a certain 'Henri'. As the author has not identified the addressee, this article will attempt to do so. The article will also try to decipher an 'illegible' passage in the letter and to clarify the reference to an American 'Factorien' in the letter.

AUTEUR

FRANS BONTINCK

Université de Kinshasa - Kinshasa - République du Zaïre